



# CVEC - Bilan d'exécution 2020

CFVU du 25/02/2020

CA du 26/02/2020



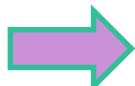
# Sommaire

1. Rappel du dispositif CVEC
2. Utilisation de la CVEC
3. Gestion budgétaire de la CVEC
4. Bilan d'exécution 2020
5. FOCUS - Actions de soutien aux étudiants

# I. RAPPEL DU DISPOSITIF CVEC

- La CVEC est instituée par l'art. L. 841-5 du code de l'éducation
- C'est une **Taxe affectée** selon l'avis du Conseil d'Etat sur la loi relative à l'orientation et la réussite des étudiants (ORE)
- Elle est perçue sur les étudiants s'inscrivant en **formation initiale** (LMD) dans un établissement d'enseignement supérieur

# I. RAPPEL DU DISPOSITIF CVEC

- Elle finance des actions prévues par :
  - ✓ L'article L.841-5 pour « *favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention* » ;
  - ✓ Les orientations annuelles prioritaires fixées par le MESRI. Pour mémoire la circulaire ministérielle du 21 mars 2019 prévoit les priorités relatives à chacun des items prévus par l'article L. 841-5. 

# I. RAPPEL DU DISPOSITIF CVEC

Prioritaire

- I- Prévention au service de la santé
  - ✓ A. Adapter la politique de prévention à l'évolution des comportements
  - ✓ B. Améliorer l'accès aux soins des étudiants
- II - Actions dans les autres champs de la vie étudiante
  - ✓ A. Favoriser l'accompagnement social des étudiants
  - ✓ B. Développer la pratique sportive des étudiants
  - ✓ C. Faire vivre l'art et la culture
  - ✓ D. Améliorer l'accueil des étudiants

# I. RAPPEL DU DISPOSITIF CVEC

- Cadrage complémentaire pour les EPSCP et EPA relevant du MESRI :
  - ✓ Financement à hauteur d'au moins 30% du budget CVEC de **projets portés par des associations étudiantes et d'actions sociales** à destination des étudiants,
  - ✓ Financement à hauteur d'au moins 15% du budget CVEC pour la **médecine préventive**.

## II. UTILISATION DE LA CVEC

- Possibilité de **programmation pluriannuelle** des dépenses financées sur la CVEC.
- Possibilité de **financement d'emplois et de masse salariale** sur crédits CVEC :
  - ✓ Le financement de la masse salariale de titulaires par la CVEC est admis sous réserve du respect des destinations de dépenses prévues à l'art. L.841-5.
  - ✓ Au regard du montant potentiellement fluctuant des crédits CVEC, l'emploi à durée déterminée doit être privilégié.

## III. GESTION BUDGÉTAIRE DE LA CVEC

- Les choix de l'université :
  - ✓ Gestion dans le cadre d'opérations pluriannuelles
  - ✓ Création d'une opération par année universitaire de contribution :
    - Recette CVEC 2018/2019 -> OPE 2019-0029
    - Recette CVEC 2019/2020 -> OPE 2019-0028
    - Recette CVEC 2020/2021 -> OPE 2020-0028
- Avantage : suivi plus fin et sécurisé
- Inconvénients : rigidité du cadre et fongibilité contrainte



## IV. BILAN D'EXÉCUTION 2020

- 2 opérations exécutées sur l'année 2020 :
  - ✓ CVEC 2018/2019 (OPE 2019-0029) : 2<sup>ème</sup> année d'exécution
  - ✓ CVEC 2019/2020 (OPE 2019-0028) : 1<sup>ère</sup> année d'exécution
- Elles financent :
  - ✓ Des actions des services opérationnels engagés dans la vie étudiante et de campus (DAPS, PCVE...)
  - ✓ Des projets établissements liés à la vie étudiante et de campus (co-financement projets Région...)

## IV. BILAN D'EXÉCUTION 2020

- CVEC 2018/2019

- ✓ Actions des services opérationnels (OPE 2019-0029)

Tranche 2020	Programmation		Exécution		Solde reprogrammé et/ou à reprogrammer en 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	52 240,86	52 240,86	38 653,14	31 650,00	17 567,72	24 570,86
Investissement	2 486,16	2 486,16	2 486,16	2 486,16	0,00	0,00
Personnel	15 000,00	15 000,00	5 227,15	5 227,15	9 772,85	9 772,85
<b>Total</b>	<b>69 727,02</b>	<b>69 727,02</b>	<b>46 366,45</b>	<b>39 363,31</b>	<b>27 340,57</b>	<b>34 343,71</b>

## IV. BILAN D'EXÉCUTION 2020

### ■ CVEC 2018/2019

#### ✓ Actions des services opérationnels (OPE 2019-0029)

Précision des actions	AE consommées
Contributions 2019 et 2020 aux frais de fonctionnement ESE	30 000 €
Aide alimentaire / Marché solidaire	8653,14 €
Rémunération tuteurs Covid	5227,15 €
Matériel de sport	2 486,16 €
<b>Total</b>	<b>46 366,45 €</b>

- ✓ NB : Les dépenses non exécutées sont liées à un décalage entre les prévisions et les délais de paiement de factures (Marché solidaire) et de recrutement des Tuteurs Covid.

# IV. BILAN D'EXÉCUTION 2020

- CVEC 2018/2019
  - ✓ Cofinancement de projets établissement\* :
    - AAP 2019 CRNA – Pôle Illustration M. BEZIAT :
      - FCT = 11 576 €
      - INV = 58 150,59 €
    - AAP 2019 CRNA – Hall d'accueil Mme MAGNE :
      - FCT = 3 980,00 €
    - Yourte :
      - INV = 45 470,19 €

*\* les montants indiqués sont ceux qui ont été budgétés sur l'année 2020 et fléchés sur ces projets, en-dehors de l'opération CVEC mère (OPE 2019-0029). Des bilans d'exécution de ces projets seront réalisés parallèlement et soumis ultérieurement aux conseils.*

## IV. BILAN D'EXÉCUTION 2020

- CVEC 2019/2020

- ✓ Actions des services opérationnels (OPE 2019-0028)

Tranche 2020	Programmation		Exécution		Solde reprogrammé et/ou à reprogrammer en 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	626 464,31	626 464,31	557 984,68	545 653,70	68 479,63	80 810,61
Investissement	1 194	1 194	0	0	1 194,00	1 194,00
Personnel	247 899,40	247 899,40	216 632,38	216 632,38	31 267,02	31 267,02
<b>Total</b>	<b>875 557,71</b>	<b>875 557,71</b>	<b>774 617,06</b>	<b>762 286,08</b>	<b>100 940,65</b>	<b>113 271,63</b>

# IV. BILAN D'EXÉCUTION 2020

## ■ CVEC 2019/2020

### ✓ Actions des services opérationnels (OPE 2019-0028)

Précision des actions	AE consommées
Participation SIUMPS et SUAPS	201 236,68 €
Infirmierie - Budget FCT	4 603,92 €
DAPS - Budget FCT	42 335,42 €
DAPS - HCC	15 999,88 €
DOSIP (Tuteurs de rentrée)	21 156,36 €
PCVE – Budget FCT (inclus aides sociales)	309 808,66 €
PCVE – Budget PRS (ateliers artistiques)	5 991,32 €
DRH – 914 C (ENSEIGN. DAPS CDD)	14 009,51 €
DRH – 914 D (CONTR BIATOSS dont infirmière, assistante sociale...)	159 475,31 €
<b>Total</b>	<b>774 617,06 €</b>

# IV. BILAN D'EXÉCUTION 2020

## ■ CVEC 2019/2020

### ✓ Cofinancement de projets établissement\* :

- AAP 2019 CRNA – Pôle Illustration M. BEZIAT :
  - INV = 3 516,41 €
- AAP 2019 CRNA – Hall d'accueil Mme MAGNE :
  - INV = 26 850,00 €

*\* les montants indiqués sont ceux qui ont été budgétés sur l'année 2020 et fléchés sur ces projets, en-dehors de l'opération CVEC mère (OPE 2019-0028). Des bilans d'exécution de ces projets seront réalisés parallèlement et soumis ultérieurement aux conseils.*

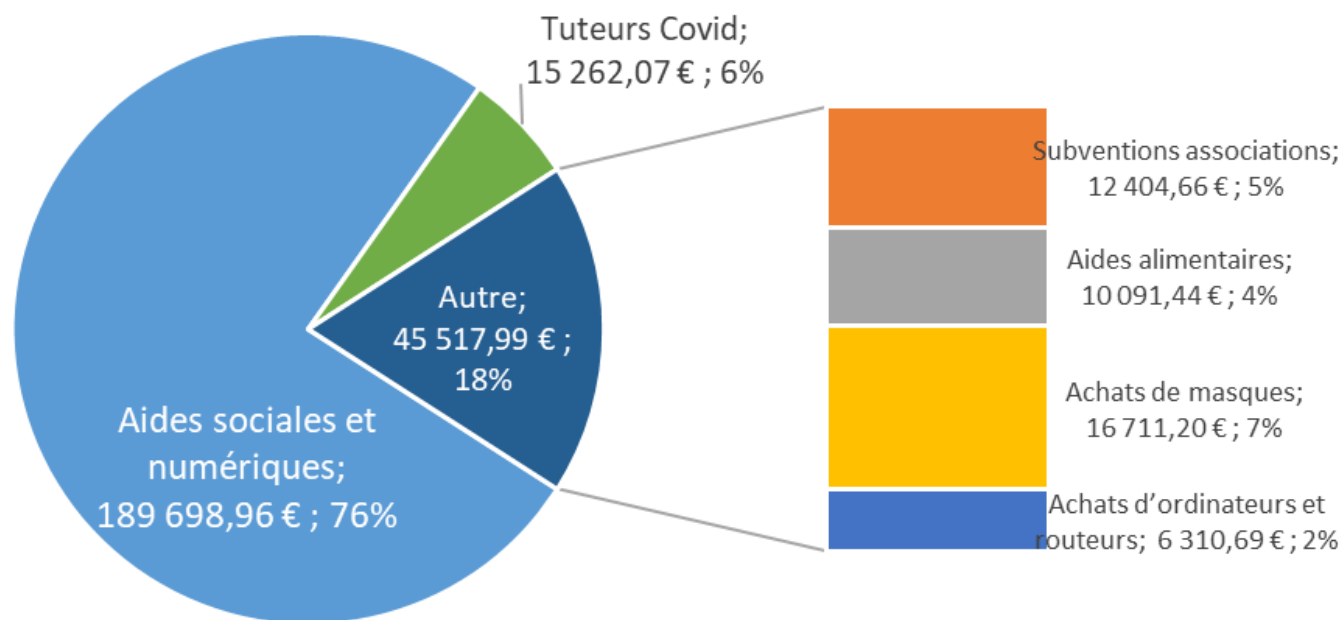
# V. FOCUS Actions de soutien aux étudiants

- En 2020, l'université a fortement mobilisé les ressources CVEC pour apporter une aide directe aux étudiants précarisés et fragilisés :
  - ✓ Aides sociales et numériques : 189 698,96 €
    - contre 36 492,15 € en 2019
    - soit une augmentation de 520 %
  - ✓ Autres aides : 45 517,99 €
  - ✓ Tuteurs Covid : 15 262,07 €
  - ✓ **TOTAL = 250 479,02 €**



# V. FOCUS Actions de soutien aux étudiants

2020 : Dépenses CVEC de soutien aux étudiants face au Covid



- Aides sociales et numériques
- Subventions associations
- Aides alimentaires
- Achats de masques
- Achats d'ordinateurs et routeurs
- Tuteurs Covid

# V. FOCUS Actions de soutien aux étudiants

- L'université s'est également engagée à soutenir l'emploi étudiant en recrutant 6 tuteurs d'accueil :
  - ✓ Deux à l'accueil général de l'université
  - ✓ Un à la DOSIP
  - ✓ Un dans chaque UFR
  - ✓ **Pour un montant total exécuté de 11 064,48 € en 2020**